

N/REF : 14/08/2025 16H50 C:000020 I:00325
V/REF : COLLAB-1698244-6790111
V/Email reçu le Jeudi 14/08/2025 a 16H50

SDC 'Résidence du Parc'
C/0 CITYA ARDOUIN IMMOBILIER
8 PLACE DE VERDUN
17000 LA ROCHELLE

IMMEUBLE : RESIDENCE DU PARC
11 a 21 RUE DE SUEDE
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 26 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 11/21 RUE DE SUEDE 17000 - LOGT SINISTRE DE M.LAPLAINE 0650375133
LOGT SINISTRANT DE MME CALIBI 0781229710

MOTIF : REPRENDRE LA RECHERCHE DE FUITE POUR LA "COLLAB-1698244-6790111"
CAR ACCES POSSIBLE DANS LE LOGEMENT SINISTRANT

Donneur d'ordre : M. M. LYONNET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 14/08/2025

TENTATIVE D'INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME CALIBI

CONSTAT : OCCUPANTE ABSENTE

POSE D'UN AVIS DE PASSAGE

LE 25/08/2025

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M.LAPLAINE ET MME CALIBI

RECHERCHE ET REPERAGE DE FUITE

CONTROLE D'HUMIDITE

CONTROLE MANOMETRIQUE DU RESEAU EFS/ ECS

CONTROLE D'ETANCHEITE AVEC EAU CHAUDE ET COLORANT DES EVACUATIONS

SONDAGE PAR CAMERA THERMOGRAPHIQUE

CONSTAT : LOCALISATION DE LA FUITE SUR LE RACCORDEMENT DE L'EVACUATION

CUISINE A LA COLONNE EAUX USEES DU LOGEMENT DE MME CALIBI

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 26/08/25 a 17H26 M. M. LYONNET

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, DEVIS A SUIVRE POUR UNE REMISE EN
CONFORMITE DE L'EVACUATION CUISINE ET DE SON RACCORDEMENT DE LA COLONNE

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	28,38		28,38
1,00	Forfait Pose d'un avis de passage	2	25,00		25,00
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 25/08	4	65,16		162,90
2,50	H(s)2ème personnel	4	48,24		120,60
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	4	40,15		40,15
2,00	Dose(s) de FLUORESCINE	4	11,56		23,12
TOTAL H.T.					400,15
T.V.A. a 20,00%					80,03
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>480,18</u>

Valeur en votre reglement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN